

Informations de base	
2019/2648(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Véhicules utilitaires lourds neufs devant faire l'objet d'une surveillance et être communiquées par les États membres et les constructeurs Complétant 2017/0111(COD) Subject 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)01850	13/03/2019	